

Baugy vous Informe

Numéro 5 Mai / Juin / Juillet / Aout / Septembre

Le mot du maire

Par l'intermédiaire de ce bulletin, je voudrais dénoncer le manque de civisme de certains, qui sans scrupules volent les tombes dans le cimetière de Baugy tantôt des fleurs, tantôt des vases. Je tiens à mettre en garde ces personnes, car je n'hésiterais pas à aller déposer une plainte.

Concernant la vitesse excessive de certains automobilistes dans les rues du village, il a été mené une réflexion avec la commission du Conseil Municipal et la DDEA afin de revoir la signalisation et de mettre des systèmes de ralentissement. Une demande de subvention sera déposée auprès de la Préfecture avant la fin de l'année.

Concernant l'assainissement, les entreprises de géomètre ont été choisies, elles ne tarderont pas à passer dans le village et chez les habitants afin de démarrer les études.

Voici quelques projets pour 2010:

- des devis sont en cours afin de poser des barrières derrière la mairie pour y interdire l'accès aux véhicules. Actuellement, un arrêté a été pris et la place est interdite à tout véhicule à moteur de 20H à 6H.
- Des devis sont également demandés pour la mise en place de bordures de trottoir dans le village.

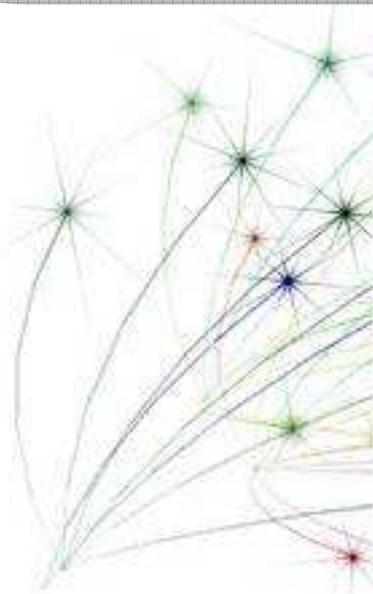
Je vous souhaite une bonne lecture.

Le maire : Jean Claude DARCY

Un 14 juillet haut en couleurs

C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que s'est tenu le rendez vous annuel du village. La soirée du 14 juillet a, cette année, rassemblé 180 personnes de Baugy et des alentours. Soirée spéciale paëlla, au cours de laquelle, se sont produits deux artistes imitateurs de Michel Polnareff et Charles Aznavour qui animés et rythmés jusque tard dans la nuit le bal dansant.

Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette manifestation festive : les membres du CCAS, les volontaires du village, et les membres de l'ALB, et le conseil municipal.



Echos du SIVOM



Renforcement du réseau de défense incendie :

Un dossier de demande de subvention a été déposé pour programmer des travaux de renforcement du réseau de défense incendie sur les 3 communes. Une borne prévue sur Baugy au milieu de la rue Saint Médard, 2 à Braisnes et une Monchy Humières.

Clôture du puits de captage d'eau potable :

Les travaux interviendront en octobre 2009 pour installation d'une clôture et d'une grille, de façon à sécuriser le puits qui dessert en eau potable Monchy, Braisnes, Baugy et Lachelle. Cout total des travaux 3.665 €. De plus, un système de chloration automatique a été installé pour un cout total de 2.240 €

Renforcement du supprimeur de la Rue du jeu d'arc :

Le supprimeur installé il y a 7 ans, s'essouffle ; Avant tout problème important, le SIVOM a décidé de prévoir son remplacement, une demande de subvention a été faite auprès du Conseil général. Le supprimeur a pour fonction d'assurer à Baugy et Lachelle l'approvisionnement en eau en quantité et pression.

Impayés d'eau

De nombreuses lettres de relance ont été adressées aux mauvais payeurs. L'origine de ses impayés est étudiée par les membres du SIVOM. Il peut s'agir de simple oubli, de réels problèmes financiers, de contentieux, mais aussi malheureusement de mauvaise foi même si c'est une minorité.

Ces derniers mois, plusieurs situations ont été assainies mais il reste plus de 10.000 € encore à ce jour d'impayés sur 3 ans.

Assainissement collectif

La volonté de l'ARC Agglomération de la Région de Compiègne n'est plus à démontrer dans ce dossier. Une enveloppe budgétaire de l'ARC sera débloquée exceptionnellement pour les travaux de raccordement des habitants de Baugy au système d'assainissement collectif de Monchy Humières. La station de lagunage sera réhabilitée de façon à accueillir les effluents des 2 communes.

Le bureau d'étude G2C est chargé du dossier technique pour définir les caractéristiques et les capacités à mettre en œuvre du réseau et du raccordement à la lagune de Monchy Humières.

Une commission d'appel d'offres s'est tenue durant le mois de juillet et a choisit par délibération du SIVOM, 3 entreprises, qui auront la charge de monter l'étude topographique, parcellaire et géotechnique. Ces études débuteront début 2010. Suivra alors la phase d'appel d'offres pour les intervenants, le début des travaux de raccordement est envisagé au début 2011. Cout total de ces études : 27.313 € subventionné à hauteur de 80% par l'Agence de l'eau et le Conseil Général.



Pandémie Grippale

Chaque jour, l'actualité nous rappelle que le virus de la grippe A (H1N1) continue de se diffuser régulièrement. Bien que notre pays soit actuellement peu touché, les pouvoirs publics restent extrêmement vigilants.

Afin d'anticiper l'arrivée de la probable vague pandémique plus sévère dans les prochains mois :

- la municipalité est préparée avec la collaboration des instances préfectorales. Au niveau départemental, des stocks de masques et de solutions hydro-alcooliques sont prêts, notamment pour les écoles.
- Un plan de vaccination de grande envergure est programmé dès la mi octobre : le centre de vaccination de rattachement de notre village est basé à Saint Just en chaussée dans la salle des fêtes (rue des déportés).

Seule la prévention nous permettra de limiter l'impact de la pandémie

Inscriptions sur les listes électorales

Cette inscription n'est pas automatique. Vous devez vous rendre en mairie avant le 31 décembre de chaque année pour pouvoir voter l'année suivante. Les conditions sont simples :

- *avoir 18 ans.*
- *Etre de nationalité française (les ressortissants de l'Union Européenne peuvent s'inscrire pour les élections municipales et européennes)*
- *Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport en cours de validité, justificatif de domicile (quittance loyer, EDF...)*

Recensement 2009

Toute personne garçon ou fille de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Lorsqu'une personne devient française (naturalisation, réintégration...) entre 16e et 25 ans, elle doit se faire recenser avant la fin du 1er mois suivant la date d'acquisition de la nationalité française, ou de la notification de cette acquisition.

Pour se faire recenser, il faut se présenter à la mairie.

L'intéressé (ou son représentant) souscrit une déclaration mentionnant :

- son état civil (noms, prénom, date et lieu de naissance...),
- ses domicile et résidence,
- sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- un livret de famille,

Les dernières nouveautés

- **L'aménagement paysager du village continue**

Pour poursuivre les efforts d'embellissement du village, les plantations de haies dans les rues Saint Médard, derrière la mairie et rue de Compiègne continueront. La benne de tri sélectif de verre sera également agrémentée.

- **Local technique**

Suite au cambriolage dont nous avons été victime en février dans le local technique de la mairie, des travaux ont été entrepris et l'agrandissement du local a été terminé. Avec plus d'espace pour ranger le matériel, le local est maintenant beaucoup plus fonctionnel.

- **Projet de Révision du POS Plan d'occupation des Sols**

Initié depuis longue date, le projet de révision du POS sur le lieu dit La maison brulée progresse. La commission communale d'urbanisme s'est réunie plusieurs fois cette automne, pour envisager les modifications du POS, avant de les présenter en Conseil Municipal.

- **Implantation d'une zone de jeux pour enfants**

Des devis et demandes de subventions sont en cours pour la réalisation de la zone de jeux par une entreprise extérieure.

- **Modification du cassis de la rue Saint Médard**

Comme vous avez pu le constater, les travaux ont été réalisés en Aout. La dépression en pavé a donc disparue. Des regards, bordures de trottoirs et buses ont été installés pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales et la circulation. L'entrée du village a donc changé de configuration et le passage est plus doux. Par la même occasion, des trottoirs ont été aménagés sur une partie de la rue de Bellecroix

Petite annonce : Recrutement aides à domicile

Le centre social de Lassigny recherche :

Pour le secteur de Ressons sur Matz

- Des **aides à domicile** auprès de personnes âgées ou handicapées.
- Pour réalisation de ménage, aide à la toilette, au repas, accompagnement...
- Moyen de transport obligatoire pour déplacement dans un rayon de 15 km.

Contact : Mme Haute Pottier Hélène
Centre social de Lassigny Place de la mairie
BP33 60310 LASSIGNY
au 03.44.43.51.67

Association de Loisirs de Baugy

Ces derniers mois

- **Dimanche 14 juin** : Brocante 150 exposants
- **Dimanche 26 juillet** : Marche autour de Baugy 30 participants
- **Dimanche 30 Aout** : Repas des adhérents ALB 56 participants
- **Samedi 19 septembre** : Début des spectacles du CACCV Espace Jean Legendre.

Au programme

- **Samedi 31 octobre** : Opération Village propre, au programme plantations et nettoyage en association avec les magasins E. Leclerc et la Mairie.
- **Samedi 7 novembre** : Loto pour les 9 -18 ans.
- **Dimanche 6 décembre** : En attendant la visite du Père Noël et en association avec la mairie, installation des décorations du village.
- **Dimanche 13 décembre** : Visite du Père Noël pour les enfants de Baugy jusqu'à 10 ans. Dégustation de vin chaud pour les habitants.
- **Fin décembre** : Distribution du gui dans tout le village.

Florence Vasseur

Association Sportive Baugy Monchy lumières

La 33^{ème} saison est commencée depuis le 6 septembre pour les matchs de championnat. Toujours 2 équipes de séniors qui ont eu de bons résultats la saison précédente : chaque équipe est montée en division supérieure. La première étant en promotion de 1^{ère} division et la B en 3^{ème} division. L'effectif de ces 2 équipes est à peu près constant : une quarantaine de joueurs.

Cette année, 2 équipes de jeunes :

- les U7 et U8 (ex débutants),
- les U9, U10, U11 (ex poussins)

Ces 2 équipes sont entraînées par Laurent Choron et Jean Charles Brandao. Les ex débutants font leurs matchs le samedi après midi avec Laurent Choron, leur dirigeant et les ex poussins le samedi matin avec Jean Charles Brandao. *Jean Pierre Leroux*

Brèves

Encombrants

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le **mercredi 4 novembre**. Ces déchets sont à sortir la veille au soir du jour de collecte. Une autre solution pour vos déchets, rendez vous dans les déchetteries de Ressons Bienville ou Estrées Saint Denis.

Attention : les encombrants ce sont des **meubles, ferraille, matelas, objets volumineux mais** : les équipements électriques et électroniques (les D3E) sont recyclés dans une filière spécifique en déchetteries !

Société de Chasse

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département de l'Oise du :

27 septembre 2009

Au 28 février 2010

Joël Desaint

Le transport solidaire

Le transport solidaire est un service de transport à la demande mis en place par la Communauté de communes du Pays des sources et les centres sociaux ruraux de Lassigny et de Ressons sur Matz.

Pour qui ?	Comment adhérer ?
Le service s'adresse aux habitants du Pays des Sources sans véhicule et / ou sans permis et adhérent au service.	Il suffit de s'inscrire en mairie et de s'acquitter de 2€ lors de votre premier transport, pour acheter votre carte d'usager.
Pour aller où ?	Quand ?
Le véhicule de 3 personnes climatisé et équipé pour les enfants vous transportera : <ul style="list-style-type: none">• Pour faire vos courses sur le pays des sources (Shopi de Ressons, marchés, commerces locaux...),• Pour vos démarches administratives sur la région de Compiègne, ou du Pays des sources,• Pour raison médicale jusqu'à 30 km autour du Pays de sources (Compiègne, Roye, Chauny, Montdidier) sauf déplacements pris en charge par l'assurance maladie.	Pour le moment et en fonction des demandes : <ul style="list-style-type: none">• Le lundi de 13h30 à 18h30• Le vendredi de 13h30 à 18h30
Comment réserver ?	A quel tarif ?
Réservation par téléphone au 03.44.42.71.10 du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Au moins une semaine en avance selon la disponibilité.	<ul style="list-style-type: none">• 3€ de l'heure et par personne transportée incluant un forfait kilométrique.• gratuit pour les enfants de moins de 10 ans (accompagnés d'un adulte)• la première heure est due en entier puis facturation par tranche de 30 minutes. <p><u>exemple</u> : 1h00 3€ / 1h30 4.50€ / 2h00 6€.</p>

Le Conseil général a réorganisé le service public de transport pour transport particuliers et scolaires. Ainsi une nouvelle tarification plus attractive est en place, et les horaires sont désormais accessibles en ligne sur www.oise.mobilite.fr ou au N° d'appel 08 10 60 00 60



Horaires valables à partir
du 5 janvier 2009



COMPIEGNE - MOYENNEVILLE

Ligne 49	Jours de circulation	LMMeJVS	Me S	LMJV	Me S	LMJV	LMMeJVS	LMMeJVS
	Jours scolaires (■)	■	■	■	■	■	■	■
Jours non scolaires (□)	□						□	□
Renvoi à consulter					(2)		(1)	(1)
Compiègne	Centre Co. "Carrefour"				17:15			
	Compiègne Gare	11:35	13:15	17:10	17:30	18:25	11:30	17:30
	Lycée Ch. De Gaulle	11:15	12:50	17:40		17:50		
	Lycée M. Grenet	11:25	13:00	17:30		18:10		
	Lycée P. d'Ailly	11:30	13:05	17:25		18:15		
Baugy		11:49	13:25	18:45	17:50	18:35	11:50	17:50
Braisnes		11:54	13:30	18:40	17:55	18:40	11:55	17:55
Monchy (2 arrêts)		12:00	13:35	18:30	18:00	18:45	12:00	18:00
Lachelle		12:05		17:45	17:45		12:05	17:45
Rémy (2 arrêts)		12:07		17:55	18:07		12:07	18:07
Francières		12:09		17:57	18:09		12:09	18:09
Montmartin		12:11		18:00	18:11		12:11	18:11
Hémévilliers		12:15		18:05	18:13		12:15	18:15
Gournay		12:20	13:40	18:16	18:17	18:50	12:17	18:17
Neufvy			13:45	18:13	18:19	18:55	12:19	18:19
Wacquemoulin					18:23		12:23	18:23
Moyenneville			13:50	18:10	18:25	19:00	12:25	18:25

(1) Pendant les petites vacances l'autocar circule du lundi au samedi, pendant les grandes vacances d'été l'autocar ne circule que le mercredi et le samedi.
(2) Desserte Centre Commercial "Carrefour" uniquement le mercredi à 17 H 15

MOYENNEVILLE - COMPIEGNE

Ligne 49	Jours de circulation	LMMeJVS	LMJV	Me S	LMJV	Me S	LMMeJVS	LMMeJVS
	Jours scolaires (■)	■	■	■	■	■	■	■
Jours non scolaires (□)	□						□	□
Renvoi à consulter				(1)	(1)	(1)(2)	(1)(3)	(1)(3)
Moyenneville		06:55			13:55	14:05	08:37	14:05
Wacquemoulin						14:09	08:39	14:09
Neufvy					13:57	14:11	08:44	14:11
Gournay		07:03	08:30	09:00	14:00	14:14	08:46	14:14
Hémévilliers			08:34	09:05	14:05	14:17	08:51	14:17
Montmartin			08:36	09:07	14:07	14:19	08:52	14:19
Francières			08:40	09:12	14:12	14:23	08:55	14:23
Rémy (2 arrêts)			08:43	09:14	14:14	14:26	08:57	14:26
Lachelle			08:46	09:17	14:17	14:30	09:00	14:30
Monchy (2 arrêts)		07:10	08:53	09:28	14:24	14:37	09:07	14:37
Braisnes		07:15	09:01	09:32	14:29	14:42	09:12	14:42
Baugy		07:20	09:05	09:37	14:34	14:47	09:17	14:47
Compiègne	Centre "Carrefour"					14:50		
	Gare	07:30	09:30	09:47	14:40	14:57	09:23	14:57
	Solférino			09:50	14:45	15:00	09:28	15:00
	Lycée P. d'Ailly	07:33	09:25	09:55	14:50			
	Lycée M. Grenet	07:35	09:22	10:00	14:55			
	Lycée Ch. De Gaulle	07:40	09:15	10:05	15:00			

(1) Dépose de Compiègne Rue Solférino à la demande, attention : pas de reprise à cet arrêt, pour le retour arrêt de Compiègne Gare
(2) Desserte Centre Commercial "Carrefour" uniquement le mercredi à 14 H 50
(3) Pendant les petites vacances l'autocar circule du lundi au samedi, pendant les grandes vacances d'été l'autocar ne circule que le mercredi et le samedi.

Tarifs en vigueur	
Billet uniaire	2,00 €
Billet aller-retour	3,50 €
Abonnement de 10 tickets	12,00 €
Abonnement mensuel	40,00 €
Abonnement trimestriel	100,00 €
Abonnement mensuel travail	20,00 €
Abonnement trimestriel travail	50,00 €

La correspondance doit être effectuée dans l'heure qui suit la validation du ticket.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la Centrale de Mobilité départementale

N°Azur 0 810 60 00 60
www.oise-mobilite.fr

Bienvenue à :

- 03/09/09 CALMELS Maxime, Pierre, Louis demeurant rue de l'église

Rappel Contact :

Mairie de Baugy

40 rue Saint Médard

60113 BAUGY

Téléphone / Fax: 03.44.42.47.32

Adresse Mail : mairie.baugy.oise@wanadoo.fr

Horaires des permanences du secrétariat

MARDI 18H30 – 20 H00

VENDREDI 17H30 -19H00

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, demandes, articles, événements, ce bulletin est le vôtre. Tous les trimestres, retrouvez le dans votre boîte aux lettres. Merci de votre confiance

L'équipe de rédaction: Véronique Gambé / Jérôme Josseaux